



## Le risque de la spirale de récession

Vendredi 4 Août 2017 – N°175



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**P**lus personne ne l'ignore : un plan de productivité est diligenté à la fois par France Galop et par l'ensemble de l'Institution des Courses. A l'évidence, je soutiendrai toutes les décisions qui iront dans ce sens. Je les trouve d'ailleurs insuffisamment ambitieuses dans leurs objectifs et trop lentes dans leur mise en œuvre.

En revanche, je conteste formellement l'idée même qu'on puisse considérer qu'une baisse des « encouragements » et, donc, des allocations, primes et autres subventions d'exploitation puisse être considérée comme une économie.

Baisser les allocations sera peut-être imposé par l'équation de l'Institution qui est, pour l'essentiel, fixé par la puissance publique. On ne

peut s'en réjouir, comme des raisonnements de *Sapeur Camember* incitent certains le faire. On ne peut pas croire une seconde qu'on réglerait ainsi une question ponctuelle de trésorerie. Les courses françaises partiraient simplement sur des bases plus faibles, engageant sans doute l'ensemble des filières dans une spirale récession durable.

### Baisser les encouragements, c'est affaiblir la filière dans toutes ses composantes

Notre modèle d'organisation et de financement des allocations repose largement sur le principe pyramidal de leur distribution. Les allocations des épreuves de haut niveau et de spéculation sont, pour une part prépondérante, financées par les revenus des enjeux pris sur les épreuves de moins bon niveau mais au nombre de partants plus important et ouvrant un champ des possibilités en phase avec le pari mutuel.

Sans les handicaps, et notamment ceux qui sont le support régulier des quintés, les allocations des courses de Groupe ne seraient pas financées à la hauteur d'aujourd'hui. Il faudrait alors soit en diminuer les montants, soit avoir recours de manière plus importante à la « Poule », c'est-à-dire au financement par les propriétaires à travers les frais d'engagements



et de forfaits. Il est vrai qu'il y a de la marge, si on compare aux efforts demandés aux propriétaires pour les grandes épreuves anglaises.

Je suis définitivement un passionné des courses de haut niveau. Il est naturel que la hiérarchie des allocations soit établie de manière à ce que le meilleur gagne plus que le moins bon. C'est parfaitement le cas aujourd'hui, contrairement à ce que d'aucuns voudraient faire croire. On doit même souligner que la distribution des allocations est extrêmement élitiste.

Cela posé, pour que ce système soit durable, et pour qu'il se développe encore, on ne peut pas laisser – sans risque – la base de la pyramide se fragiliser. En période de crise, les plus vulnérables sont bien sûr les « petits » propriétaires qui disparaissent plus vite que les grandes écuries. Aussi, sans renier une progressivité des allocations qui amplifie la valeur des compétiteurs, les fondamentaux du moment imposent de se concentrer sur le renforcement de la base de notre pyramide, sur la capacité des plus fragiles à rester dans notre circuit, à y investir encore. Il y a aujourd'hui moins de propriétaires qu'hier et ce sont les plus petits qui s'en vont et qui, dans le meilleur des cas, réduisent leurs effectifs.

Il serait extrêmement destructeur, et chacun doit en être pleinement conscient, qu'une baisse des enveloppes amène à détruire les équilibres de la structure des allocations et la répartition globale. Ma position sur la question reste toujours aussi ferme et convaincue.

## Affaiblir les faibles pour enrichir les riches : un leurre

Les courses françaises fonctionnent, qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, sous un régime d'économie administrée. C'est l'Etat, à travers le niveau des prélèvements qu'il consent aux sociétés de courses, qui fixe chaque année par la loi de finance le point d'équilibre des budgets de l'Institution et, finalement, le volume d'allocations. Les protocoles conclus avec l'Etat dans le passé auront montré que les ministres sont fort légitimement attentifs à ce que l'argent des courses assure pour une part prioritaire le financement des filières hippiques françaises et notamment celles de l'élevage et de l'entraînement.

C'est ce qui a entraîné l'engagement pris en faveur des acteurs nationaux, passant par le développement d'une politique de courses pour nés et élevés (dont la définition doit être stricte) et, surtout, l'appui d'une politique très volontariste de primes tant pour les propriétaires que pour les éleveurs dès lors qu'ils jouent la carte des chevaux français. L'attachement particulier de l'association que je préside pour la discipline de l'obstacle radicalement plus fondée sur ce label « FR », que je veux non seulement défendre mais surtout promouvoir, s'inscrit dans la ligne des objectifs de politique publique.

Nous n'avons pas construit ensemble et renforcé si fortement depuis 25 ans un label « FR » dont la réputation en plat mais aussi en obstacle est un véritable atout, pour l'abandonner à la première occasion. Voilà

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



encore une conviction que je vais continuer à défendre avec passion aujourd'hui comme hier.

## Et l'Etat ?

J'entends avec stupéfaction et un peu de désarroi ceux qui proposent qu'on prépare nos plans d'avenir sans aller demander à l'Etat d'y participer au motif que l'Etat n'a pas les moyens de « nous aider ». Evidemment, en présentant le dossier sous cet angle totalement biaisé et à courte vue, nous n'avons aucune chance de convaincre les ministres.

Qui peut ne pas comprendre que c'est de l'Etat, régulateur du marché des jeux en France, que dépendent les équilibres des sociétés de courses ? Chaque année, c'est la Loi de Finances qui fixe les conditions de nos trajectoires financières au travers de la fiscalité applicable au P.M.U, et des autorisations données à son grand concurrent qu'est la Française des Jeux.

Cette année, les mutations fiscales seront particulièrement importantes, notamment au regard des évolutions annoncées de la CSG : il serait inimaginable que les dirigeants des courses restent sur le bord du chemin et se résignent à les subir. Il nous faut au contraire anticiper, proposer, et certainement pas sur le court terme. Disons le tout net, ceux qui proposent de laisser l'Etat en dehors de ces débats sont des irresponsables

Comment peut-on en outre nier que c'est l'Etat qui choisit l'affectation des quelques 1,7 milliard d'euros de bénéfices avant impôts

dégagés par les paris pris par les sociétés de courses par le biais du PMU ? Et qu'il est ainsi de très loin le premier bénéficiaire d'une activité dont il est partenaire. Les représentants de l'Etat savent aussi que les finances publiques seraient les premières à pâtir finalement de la spirale de récession qui s'amorcerait si les allocations étaient sacrifiées. L'intérêt d'inverser la tendance est d'abord celui de l'Etat.

Les plans de productivité sont indispensables et le plus grand des volontarismes est à mobiliser pour les mettre en œuvre. Mais aucun plan d'avenir ne se fera sans la participation de l'Etat, sans qu'il fixe des objectifs, qu'il se place dans une dynamique gagnante/gagnante pour les filières françaises.

La spirale de récession qui nous guette peut être évitée. Mais à condition de ne pas se résoudre à prendre les mesures qui, inexorablement, nous y précipiteraient. C'est largement une question de vision et de volonté.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*